

Lutter contre le changement climatique ou pour son identité professionnelle?

Bertille Thareau, Mathilde Fabry et Arnaud Robin

Volume 14, numéro 3, décembre 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034946ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Thareau, B., Fabry, M. & Robin, A. (2014). Lutter contre le changement climatique ou pour son identité professionnelle? *VertigO*, 14(3).

Résumé de l'article

Notre recherche propose d'interpréter d'un point de vue sociologique le faible concernement supposé des agriculteurs à l'égard de l'enjeu d'atténuer le changement climatique. À partir d'une enquête auprès de 29 agriculteurs d'un territoire de l'Ouest de la France, nous montrons que certes, la plupart des agriculteurs ont une connaissance floue et incomplète de la théorie du changement climatique et des liens de causalité entre pratiques agricoles et processus climatique, mais que pour autant, tous mettent en oeuvre, sans le savoir, des pratiques considérées par leurs conseillers techniques et les scientifiques comme vertueuses à l'égard du climat. Si le travail cognitif des agriculteurs sur leurs pratiques semble donc peu engagé, c'est de notre point de vue moins du fait du caractère peu préoccupant de la question climatique que parce que ce nouvel enjeu constitue un risque ou une opportunité d'évolution de la hiérarchie sociale des formes d'agriculture. Ainsi, pour nombre de producteurs, la lutte contre le changement climatique se cristallise aujourd'hui comme une lutte pour faire valoir des identités professionnelles menacées.

Bertille Thareau, Mathilde Fabry et Arnaud Robin

Lutter contre le changement climatique ou pour son identité professionnelle?

- 1 La transition énergétique est devenue un enjeu phare de ce début de 21^e siècle, que l'on peut décomposer autour de deux objectifs : celui de s'adapter au contexte de raréfaction des ressources énergétiques traditionnelles et celui de limiter l'impact anthropique sur le climat dans la mesure où 65 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont d'origine énergétique¹. Dès 2005, avec les certificats d'économie d'énergie (CEE), puis principalement à partir des lois Grenelle en 2009 et 2010, le législateur français a mis en place des dispositifs permettant d'engager un travail sur la place de l'agriculture dans cette transition énergétique et climatique. Il s'agit bien sûr de la possibilité d'intégrer le secteur agricole aux plans climat énergie territoriaux (PCET) et aux Schémas régionaux climat air énergie (SRCAE), mais aussi d'aider à des investissements plus performants sur les plans énergétiques et climatiques avec les Plans de performance énergétique des exploitations PPE (instaurés en 2009), ou encore de promouvoir les projets de méthanisation à travers deux appels à projets soutenus en 2009 et 2011 par l'ADEME, l'État et des collectivités territoriales. À la même époque, les enjeux énergétiques et climatiques ont été intégrés à d'autres dispositifs agricoles ou agri-environnementaux sans pour autant y être centraux, citons par exemple le Plan végétal environnement (PVE) ou la place prise par l'enjeu climatique dans la nouvelle politique agricole commune (PAC) à travers les mesures agri-environnementales et climatiques : les MAEC (Bodiguel, 2013; Germain, 2013). Cette profusion de dispositifs marque tout à la fois l'importance politique accordée à la transition énergétique et climatique pour le secteur agricole et l'imbrication forte de ces enjeux.
- 2 Mais, alors même que l'encadrement des pratiques agricoles via la réglementation est une réalité déjà ancienne – notamment pour la préservation de la ressource en eau contre les pollutions agricoles-, l'action publique visant à limiter l'impact sur le climat des productions agricoles et à engager les agriculteurs dans la transition énergétique a pour spécificité l'absence de dispositifs imposés : ni règles, ni fiscalité. L'intervention n'est réalisée que par le recours à des incitations individuelles (PPE, PVE ou MAEC cités précédemment), ou à travers des projets construits dans le cadre de plans climat énergie territoriaux (PCET) (Germain 2013). Ces dispositifs de transition énergétique et climatique en agriculture supposent donc un engagement volontaire de la part des agriculteurs. De ce fait, l'enjeu de mieux comprendre leurs représentations de ces enjeux et du rôle qu'ils peuvent y jouer apparaît central pour concevoir des modes de mobilisation efficaces.
- 3 Or les quelques travaux qui ont analysé les représentations que se faisaient des agriculteurs du changement climatique (Gosset, 2012; Rejesus et al.; 2013; Van Tilbeurgh et al., 2013) montrent une certaine méconnaissance et un faible engagement de ceux-ci dans une réflexion d'adaptation de leurs pratiques au changement climatique ou à propos de l'enjeu de l'atténuer. En cela, les mondes agricoles semblent à première vue similaires aux autres sphères de la société française (Peretti-Watel et Hammer, 2007; Pruneau et al., 2008). Pour autant, la diversité des mondes agricoles contemporains nous incite à beaucoup de prudence quant à la généralité de ces premiers résultats. Notre recherche vise donc à prolonger ces travaux pour discuter ce faible concernement des agriculteurs vis-à-vis de l'objectif d'atténuer le changement climatique au regard des configurations sociales et identitaires propres aux mondes agricoles. Ainsi, nous aborderons la transition énergétique et climatique plus précisément à partir de l'enjeu d'atténuer le changement climatique : cela nous a semblé particulièrement pertinent et utile dans la mesure où cet enjeu semble à la fois méconnu et difficilement relié à un intérêt tangible pour les agriculteurs, à l'inverse des objectifs visant à réduire la consommation d'énergie ou à produire de l'énergie, qui font plus facilement sens dans leur réflexion pratique.

Lutter contre le changement climatique : un enjeu environnemental de plus

Un enjeu adressé de manière confuse aux mondes agricoles

- 4 À l'époque de nos enquêtes, en 2012, l'enjeu d'atténuer le changement climatique est adressé aux agriculteurs par différentes voies : professionnelle, médiatique et locale.
- 5 Des organisations professionnelles agricoles se sont engagées dans le processus de transition énergétique et climatique. Cela s'est traduit notamment par le développement de compétences techniques parmi leurs salariés. Pour les Chambres d'Agriculture, cet essor a pris place entre 2007 et 2010 autour des missions énergie, avec l'appui de l'ADEME et des collectivités. Cela s'est traduit notamment en 2008 par la structuration d'un réseau technique national piloté par l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) et soutenu financièrement par l'ADEME. Aujourd'hui, le conseil s'organise par expertise thématique dans la plupart des Chambres d'Agriculture (bois, méthanisation, diagnostic/conseil GES, R et D...). Environ 200 personnes sont impliquées sur les questions Énergie Climat au sein des Chambres d'Agriculture². Pour les Chambres d'Agriculture comme pour d'autres organisations professionnelles agricoles, l'accompagnement des agriculteurs autour de la performance énergétique de leurs exploitations a été d'abord privilégié (bâtiments, réglages tracteurs, production d'énergie à partir du bois des haies ou de la méthanisation). Ceci a été favorisé par l'existence de dispositifs de financement ciblés que sont les plans de performance énergétique des exploitations ou le plan végétal environnement. Si cet engagement est intéressant pour la transition énergétique, ou en tant qu'amorce d'une réflexion sur la réduction de l'émission de gaz à effet de serre (GES) en agriculture, il reste insuffisant au regard de l'enjeu de transition climatique dans la mesure où seulement 9 % des émissions de GES agricoles sont d'origine énergétique (Bolo et Boutot 2011). Mais au-delà des actions identifiées spécifiquement à partir de l'enjeu énergétique ou climatique, les agriculteurs et leurs organisations travaillent au développement de pratiques qui sont certes vertueuses pour le climat, mais dont l'objectif principal peut être pensé à partir des questions de productivité, de biodiversité, de qualité de l'eau, etc. À ce titre, l'INRA a publié en 2013 une étude éclairante sur la « multiperformance » des pratiques agricoles (Guyomard et al. 2013). Ainsi, certaines pratiques, récemment requalifiées au titre de leur intérêt climatique, sont l'objet de dispositifs de développement engageant les organisations professionnelles et l'État depuis parfois de nombreuses années. Citons par exemple le maintien des prairies permanentes qui constitue un objectif promu par la PAC depuis 1992 au titre d'abord de la prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs (PMSEE), refondue dans la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) en 2003, puis complété du dispositif de maintien des prairies permanentes dans le cadre des bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) avec la réforme de la PAC de 2003, qui se prolonge aujourd'hui par une mesure intégrée au premier pilier de la PAC 2014 au titre de l'intérêt des prairies permanentes pour le stockage de carbone dans les sols. Cet exemple illustre une dimension centrale du traitement des questions d'environnement en agriculture aujourd'hui : les dispositifs associés à différents enjeux environnementaux (eau, biodiversité, climat...) se sont accumulés au fil des ans et s'entrecroisent largement. Ils peuvent difficilement être dissociés dans la mesure où d'une part les pratiques promues relèvent souvent d'une pluralité d'objectifs ou tout au moins de vertus (Germain, 2013), d'autre part ils s'inscrivent dans un mouvement intégratif de promotion d'une agriculture plus écologique (Bodiguel, 2013). Enfin, soulignons qu'au moment de cette recherche, les connaissances scientifiques relatives aux effets des pratiques agricoles sur la réduction des émissions de GES étaient faibles, dispersées, peu formalisées et diffusées. À ce titre, la publication en 2013 par l'ADEME et l'INRA d'un référentiel relatif à l'effet de 10 pratiques agricoles sur l'atténuation du changement climatique fait date comme l'ouverture d'un travail de stabilisation et de diffusion d'une connaissance scientifique sur cet objet (Pellerin et Bamière, 2013). Il en résulte, que, au moment de nos enquêtes, l'enjeu d'atténuer le changement climatique était peu lisible au sein du secteur agricole.

- 6 Nous le verrons, c'est davantage par les médias généraux que les agriculteurs sont invités à envisager leur rôle dans la lutte contre le changement climatique, tant il est vrai que ces derniers sont de grands lecteurs de la presse quotidienne (Hervieu et Purseigle, 2013). C'est enfin aussi en tant qu'habitants ou acteurs de leurs territoires qu'ils peuvent être interpellés. Les lois Grenelle ont en effet confié un rôle central aux collectivités locales dans la construction et l'animation de la politique climatique à travers les PCET. Pour autant, toutes les collectivités ne sont pas tenues de se constituer en interlocuteurs de la profession agricole autour de cet enjeu dans la mesure où d'une part les PCET ne sont obligatoires que pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants, ce qui est rarement le cas dans les territoires ruraux, et d'autre part, quand ils sont initiés, ces plans ne sont pas juridiquement tenus d'intégrer le secteur agricole (Germain, 2013). Ces PCET traduisent un renforcement du rôle des collectivités de manière plus générale dans les dispositifs agri-environnementaux (c'est par exemple aussi le cas pour l'enjeu de préservation de la biodiversité pour lequel elles sont en charge de proposer des trames vertes et bleues sur leur territoire). Mais la capacité de ces institutions locales à impulser des projets avec les agriculteurs est encore faible et inégale.
- 7 La façon dont les institutions publiques, locales ou professionnelles mettent en forme l'enjeu d'atténuer le changement climatique et le situent au sein des questions agricoles est donc marqué par une grande indétermination, et cela constitue bien sûr une piste d'interprétation du faible concernement des agriculteurs. En outre, le développement somme toute récent des dispositifs d'action publique relatifs au changement climatique en agriculture intervient dans un contexte professionnel d'ores et déjà modelé par divers enjeux environnementaux tant sur le plan des identités professionnelles que des formes d'organisation entre agriculteurs. Ce contexte professionnel singulier est une autre dimension importante pour comprendre le faible concernement des agriculteurs.

Des configurations professionnelles marquées par l'accumulation d'injonctions environnementales

- 8 Les enjeux environnementaux sont apparus comme des objets de travail au sein des mondes agricoles principalement à partir des années 1990 en France. Ils ont sous-tendu des évolutions fortes de l'action publique agricole et de la pensée agronomique (Deverre et de Sainte Marie, 2008). Une diversité de dispositifs agri-environnementaux a alors vu le jour, qui pour la plupart ont adopté des démarches participatives inscrites dans une forme de gestion publique territorialisée : c'est le cas par exemple des processus de construction des documents d'objectifs dans Natura 2000 (impulsé suite au Sommet de la Terre de Rio en 1992), ou des commissions locales de l'eau des SAGE (Schémas d'aménagement et de gestion des eaux institués par la loi sur l'eau en 1992). L'État a de fait souhaité impliquer les agriculteurs et leurs représentants locaux dans la réflexion sur les modalités d'intégration des enjeux environnementaux dans leurs pratiques.
- 9 L'emprise croissante des enjeux environnementaux dans la réflexion technique et dans l'action publique agricole induit de fait un processus de différenciation des façons de concevoir le métier d'agriculteur associé à une évolution dans les hiérarchies sociales au sein des mondes agricoles (Candau et Ruault, 2005). De nouveaux groupes professionnels émergent, s'organisent, ce qui amène certains auteurs à parler de segmentation de la profession agricole à partir de l'environnement (Goulet, 2010). Ainsi, les représentations que se font des agriculteurs des processus naturels et de leur propre rôle dans l'équilibre des milieux deviennent des clefs de lecture qui permettent de distinguer leurs différents rapports à l'environnement. Didier Busca identifie trois figures d'identités professionnelles en recomposition, allant de l'éco-scepticisme quand les agriculteurs, dans un mouvement de repli corporatiste, proposent une lecture concurrente à celle des experts des dispositifs agri-environnementaux des liens entre pratiques agricoles et équilibre des milieux naturels; à l'éco-promotion quand d'autres agriculteurs, dans un mouvement de désenclavement professionnel revendiquent des pratiques alternatives à l'agriculture intensive; à enfin l'éco-opportunisme regroupant des agriculteurs revendiquant d'allier intensité de la production agricole et performance environnementale (Busca, 2010). Cette typologie comme d'autres montre d'une part que les mondes agricoles

dans leur diversité se sont emparés des questions d'environnement tout en en proposant des lectures contrastées et d'autre part que ces identités recomposées se fondent à la fois sur une diversité de rapports techniques à l'environnement et sur des façons de se situer dans l'espace social et politique.

- 10 Les enjeux environnementaux ont en effet contribué à complexifier les configurations sociales des mondes agricoles jusque-là principalement marquées par une double segmentation : géographique et productive. Des mouvements associant souvent agriculteurs et scientifiques se structurent autour de différentes propositions pour repenser les liens entre agriculture et environnement au-delà du mouvement de l'agriculture biologique. Citons la proposition d'une agriculture durable autour de la création du CEDAPA³ en 1982 en Bretagne, puis la naissance de l'association FARRE⁴ autour de la notion d'agriculture raisonnée (1993) (Féret et Douguet, 2001), le développement de l'agriculture de conservation à travers l'association BASE⁵ (au début des années 2000 en France) ou plus récemment la proposition d'une « agriculture écologiquement intensive » par Michel Griffon (qui a été instituée par la création de l'association AEI en 2008). Ces mouvements professionnels se sont parfois inscrits résolument dans les filières avec le développement de certifications environnementales de produits (comme la production fruitière intégrée inscrite dans la certification GLOBAL GAP depuis 1997). L'espace social professionnel apparaît ainsi comme un enchevêtrement complexe de segments, aux contours plus ou moins stables et étanches (Ansaloni et Fouilleux, 2006; Le Guen et Ruault, 1994; Thareau, 2011).
- 11 C'est donc dans ce contexte de mutation des rapports des mondes agricoles à l'environnement et d'émergence de l'atténuation du changement climatique comme un enjeu adressé à l'agriculture à partir de mobilisations institutionnelles à différentes échelles que se situe notre recherche. Nous avons cherché à mieux qualifier la façon dont les agriculteurs se situent par rapport à cet enjeu, à comprendre comment les mobilisations inscrites aujourd'hui principalement dans les sphères scientifiques et institutionnelles pouvaient concerner les agriculteurs et faire sens pour eux au regard de leurs préoccupations, des mouvements cognitifs et normatifs qui traversent les mondes agricoles.

Cadre d'analyse et méthode

- 12 Plusieurs travaux éclairants ont permis de caractériser et d'interpréter les attitudes individuelles face au changement climatique. Marquées souvent par la méconnaissance ou le déni, ces attitudes se traduisent fréquemment par un non-engagement dans des pratiques d'atténuation, ou tout du moins par un faible concernement du public. Que ce soit dans le secteur spécifique de l'agriculture ou de manière plus générale pour l'ensemble de la population, les principales clés d'interprétation de cette mise à distance de l'enjeu climatique sont la connaissance inégale au sein de la population du processus climatique et de ses causes (Peretti-Watel et Hammer, 2007; Van Tilbeurgh et al., 2013); le déficit de confiance dans les autorités politiques qui induit une faible capacité des administrations et des élus à mobiliser le public autour de l'enjeu climatique (Peretti-Watel et Hammer, 2007); ou encore des stratégies de gestion des émotions (sentiment d'impuissance, culpabilité, de peur) dont peut résulter un déni du processus climatique (Norgaard, 2006). Plusieurs facteurs sociaux participent de cette construction des attitudes relatives au changement climatique : l'âge, la formation, et la catégorie socio-professionnelle. Ainsi, pour la catégorie des agriculteurs, les travaux de Patrick Peretti-Watel et Béatrice Hammer (2007) suggèrent que leurs représentations des causes de l'effet de serre sont plus souvent éloignées des représentations savantes que pour le reste de la population. Ils incriminent fréquemment avant tout l'industrie comme responsable de l'effet de serre ou n'identifient pas ou peu de causes au réchauffement climatique, et ce faisant, semblent mettre à distance leur propre activité du processus climatique. Ils croient également moins que d'autres à l'imminence d'une crise écologique, ce qui se traduit, pour certains groupes professionnels au moins, par un travail cognitif et pratique très limité sur l'adaptation de leur métier aux évolutions de climat à venir (Van Tilbeurgh et al., 2013).
- 13 Ces résultats invitent à considérer la construction des façons de voir et de faire relatives au changement climatique non seulement comme le résultat de rationalités individuelles,

fondées sur des connaissances spécifiques et en réponse à des situations singulières, mais aussi comme résultant d'un processus social. Le fait de faire sienne une représentation du processus climatique et de ses causes et d'adopter des pratiques d'atténuation sont des façons de se situer au regard de normes socialement situées. Ces normes sociales, entendues ici comme des façons de voir et de faire, sont tout à la fois un guide pour l'action, un marqueur de l'appartenance à un groupe et le produit de l'activité dialogique des membres de ce groupe (Darré et al., 1989). Cependant, en agriculture, les conditions de construction des normes professionnelles relatives au changement climatique apparaissent difficiles : l'enjeu d'atténuer le changement climatique est adressé aux agriculteurs à travers des dispositifs juridiques volontaires, inégalement mis en œuvre sur les territoires; il est relayé de manière peu lisible par les organisations et les médias professionnels dans un contexte de multiplication des enjeux environnementaux; il rencontre un monde professionnel très segmenté. Dans ce contexte, nous faisons l'hypothèse que les attitudes des agriculteurs face au changement climatique relèvent principalement d'un processus d'arrimage de ce nouvel enjeu à un cadre social et cognitif structuré par plus de vingt années de travail sur l'agri-environnement.

14 Notre recherche prend appui sur une enquête auprès d'agriculteurs dont l'objet est de rendre compte des représentations qu'ils se font du processus de changement climatique, de leurs propres pratiques, et de leur conception du rôle qu'ils peuvent jouer dans l'atténuation du changement climatique. Ces résultats sont analysés au prisme de deux dimensions : i) la façon dont ils expriment leur identité professionnelle, entendue comme un ensemble de valeurs (relatives au rôle de l'agriculture dans la société et aux visions des formes souhaitables d'exercice du métier d'agriculteur) associées à une façon de se situer dans l'espace social ou autrement dit aux conceptions que les agriculteurs se font de leurs rapports à l'État, à la famille, à la profession ainsi qu'aux autres groupes sociaux, et ii) la lecture que les enquêtés font de l'enjeu climatique en tant que demande sociale et politique.

15 Nous avons mené cette enquête sur un territoire de l'Ouest de la France auprès de 29 agriculteurs en fin d'année 2012. Dans le cadre d'entretiens individuels, nous demandions d'abord aux producteurs de présenter leur métier, leur trajectoire professionnelle, leur vision des enjeux auxquels ils sont confrontés ainsi que les groupes professionnels auxquels ils participent afin de pouvoir qualifier leurs identités professionnelles. Nous les interrogeons ensuite sur leur perception du climat et des rapports entre leur activité et le climat. L'enjeu de cette posture d'enquête était de comprendre le lien entre les expériences sensibles du climat et de son évolution chez les agriculteurs, et les représentations qu'ils se font du processus de changement climatique. C'est d'abord de leurs expériences des variations climatiques que les agriculteurs rencontrés parlaient, nous approfondissions alors avec eux les interprétations qu'ils en font et les liens qu'ils perçoivent entre leur pratique et ces évolutions climatiques. La plupart des agriculteurs considéraient à ce stade de l'entretien ne pas agir en faveur de l'atténuation du changement climatique. Or ces déclarations se sont révélées liées à leur faible connaissance des processus climatiques et par conséquent d'atténuation. Et de fait, nous poursuivions l'entretien en proposant aux enquêtés de préciser leur perception de quinze pratiques identifiées comme vertueuses pour le climat par un groupe d'experts d'organisations professionnelles des Pays de la Loire partenaires du projet de recherche⁶ (réglage des moteurs des tracteurs et éco-conduite, échanges parcellaires, simplification des itinéraires techniques pour limiter la consommation de fioul, réduction de la consommation d'engrais, méthanisation, couverture des fosses de stockage des lisiers, maintien des prairies naturelles, introduction de légumineuses dans les rotations, maintien des haies...). Cela nous a permis de mieux comprendre la façon dont ces pratiques de lutte contre le changement climatique, souvent mises en œuvre par les exploitants, s'inscrivent dans les systèmes de normes professionnelles. La recherche s'appuie également sur des entretiens informels avec des chargés de mission de collectivités locales et d'organisations professionnelles actives sur le terrain d'enquête afin de qualifier la façon dont l'enjeu climatique est adressé aux agriculteurs localement.

16 Le territoire d'enquête est un Pays situé en troisième couronne de l'agglomération nantaise. Ce Pays initiait au moment de l'enquête un PCET. Cela s'était traduit par une première réunion d'information sur le PCET et de discussion sur les liens entre agriculture et climat,

à laquelle quelques responsables professionnels ont participé. Ce territoire apparaissait ainsi inscrit dans une dynamique de mobilisation autour de la transition climatique sans pour autant avoir développé d'action importante auprès du public agricole. Cette situation en faisait pour nous un cas relativement commun, et en cela intéressant. Ce territoire a été retenu aussi dans la mesure où il présentait une importante diversité productive (grandes cultures, élevage bovin, maraîchage, viticulture). Il était également caractérisé par la prégnance d'autres enjeux environnementaux, avec notamment la présence de zones humides importantes, qui impliquent une certaine densité de dispositifs d'action publique (loi sur l'eau, Natura2000, inventaire zones humides, Trame Vertes et Bleues...). Les enjeux environnementaux prennent donc ici des formes très concrètes. Ainsi, ce territoire nous apparaissait comme un lieu d'observation pertinent de la double segmentation professionnelle : à partir de la spécialisation productive et de l'environnement.

17 Au sein de ce territoire, douze maraîchers, onze céréaliculteurs et cinq éleveurs ont été enquêtés. Ces trois secteurs de production nous semblaient en effet présenter des rapports concrets différenciés à l'enjeu climatique. Les maraîchers se caractérisent par leur implication dans une réflexion énergétique, en lien avec la production sous les serres chaudes. Les éleveurs apparaissent comme un groupe dont la responsabilité dans l'émission de GES est particulièrement publicisée (autour de l'émission de méthane des ruminants notamment), mais qui par ailleurs peut revendiquer un rôle positif de séquestration de carbone dans les prairies et les haies. Enfin, les céréaliers se passionnent pour de nombreux débats techniques : les techniques culturales simplifiées (TCS)⁷, la génomique, l'agriculture de précision... Si le lien entre ces pratiques et l'enjeu climatique est moins explicite que pour les maraîchers ou pour les éleveurs, ce contexte d'évolution des normes professionnelles nous apparaissait comme un moment intéressant pour saisir les enjeux climatiques.

18 En outre, soulignons que ces secteurs de production présentent une certaine diversité intrinsèque. Les maraîchers se scindent schématiquement en deux catégories. Les grands maraîchers d'un côté, héritiers de familles maraîchères, disposent de structures d'exploitation de grandes dimensions, commercialisent des volumes importants destinés à l'exportation et sont organisés collectivement. Les petits maraîchers de l'autre, installés plus récemment et hors du cadre familial, disposent de faibles capitaux économiques et commercialisent des volumes de production faibles destinés exclusivement aux marchés locaux. La quasi-totalité de ces petits maraîchers est certifiée en Agriculture Biologique. Les éleveurs se différencient principalement par leur système de production : les éleveurs en système « maïs-ensilage » se distinguant des éleveurs en système « herbager ». Ces derniers sont, dans notre échantillon, tous adhérents à la Confédération Paysanne et pour la moitié sont certifiés en Agriculture Biologique. Tous se sont installés dans le cadre d'une reprise familiale. Enfin, les céréaliers constituent un groupe plus homogène, ils se connaissent tous. Un tiers d'entre eux sont double-actifs, les céréales ne constituant pas leur seule source de revenus.

19 Pour notre enquête, nous avons fait le choix de rencontrer des agriculteurs sur l'ensemble des communes du Pays. L'échantillonnage a été fait de manière aléatoire, sur la base des secteurs de production définis plus haut, à partir de fichiers mis à disposition par le Pays référençant tous les agriculteurs par type de production. Les territoires dans lesquels ils évoluent sont diversifiés, entre des zones de marais et des zones de bocage, remembrés ou non, couverts ou non par des périmètres de protection environnementaux et situés aussi bien en zone périurbaine qu'en milieu rural plus isolé.

Le changement climatique et ses liens aux pratiques agricoles : méconnaissance généralisée

Une méconnaissance généralisée...

20 D'une manière générale, les agriculteurs enquêtés livrent des connaissances partielles et floues sur le processus de changement climatique. Le seul processus présenté de manière récurrente concerne le rôle du dioxyde de carbone (CO₂) comme gaz à effet de serre mis en cause dans « l'élévation des températures ». Les autres GES n'apparaissent que rarement dans les discours

de quelques agriculteurs. Le méthane notamment (CH_4), lorsqu'il est évoqué, prête plutôt à l'ironie qu'à une réflexion sérieuse : sa mise en cause publique est perçue, mais les effets réels de son émission sur le changement climatique sont peu crédibles pour les agriculteurs. Le protoxyde d'azote (N_2O) quant à lui est absent de la totalité des discours. Cette incomplétude des connaissances est également visible autour des questions énergétiques où les énergies directes comme la consommation de carburant pour l'utilisation des machines agricoles sont très souvent citées, alors que des énergies indirectes le sont très rarement. Enfin, le lien entre agriculture et changement climatique est presque toujours pensé sous l'angle de l'émission de GES et rarement sous l'angle de la séquestration.

- 21 L'enjeu du changement climatique se confond dans les discours avec d'autres enjeux environnementaux ayant précédemment fait l'objet d'actions locales (préservation des paysages, de la qualité de l'eau ou de la biodiversité), ou fortement médiatisés (le nucléaire ou la « couche d'ozone »). Seuls cinq des 29 producteurs rencontrés distinguent nettement les différents enjeux et isolent le changement climatique comme un enjeu spécifique.
- 22 Cette méconnaissance, certes proche de celle qu'on peut trouver dans l'ensemble de la population, est pour partie liée à la nature du processus climatique qui se développe sur un temps long, dont les incidences locales sont diffuses, hétérogènes et difficilement perceptibles. Pour autant, les agriculteurs dont le métier est très lié aux conditions du climat font part d'observations nombreuses... mais qui ne participent pas nécessairement à la reconnaissance de la théorie du changement climatique.

Des objets difficiles à appréhender empiriquement, peu relayés professionnellement

- 23 Les producteurs disposent de peu d'outils conceptuels et analytiques pour mesurer, à l'échelle de leur activité et de leur territoire, le changement climatique d'une part, et encore moins les effets de leurs pratiques sur ce processus d'autre part. L'élévation des températures est en effet le seul indicateur retenu par les agriculteurs pour qualifier le processus climatique localement. Les « pics de chaleur », les « sécheresses » sont des éléments à partir desquels les agriculteurs évaluent la véracité des théories scientifiques, alors que d'autres événements climatiques comme les gels, les tempêtes ou les pluies importantes n'y sont pas associés. Ces observations partielles fondent des conclusions extrêmement contrastées allant de l'invalidation de la théorie du changement climatique à sa reconnaissance.
- 24 Les agriculteurs évoquent plusieurs vecteurs à partir desquels ils bâtissent leurs connaissances de l'évolution du climat : les anciens et le groupe professionnel local, les amis et l'exploitation. Par exemple, lorsqu'une variation climatique suspecte est évoquée, celle-ci est régulièrement comparée à ce qui a déjà été vécu, par les producteurs sur des périodes antérieures, ou par les générations précédentes. Ainsi, un épisode chaud et sec comme la canicule de 2003 est relié aux expériences similaires des années 1976 ou 1989-1990. Cela participe à la construction d'une représentation endogène d'une évolution cyclique du climat, divergeant ainsi de la théorie dominante du changement climatique. Quelques producteurs relatent des conséquences du changement climatique au-delà de leur territoire, ou en dehors de leur sphère d'activité professionnelle (par exemple, la fonte des névés observée lors de randonnées). Ils n'en font pas alors un enjeu central à prendre en compte dans le cadre de leur activité professionnelle. Enfin, certains agriculteurs observent des évolutions sur leurs exploitations (les haies poussent plus vite et paraissent en plus mauvaise santé, la consommation énergétique des serres chauffées augmente, les interventions sur les cultures se décalent dans la saison ou certaines cultures ne sont plus adaptées au territoire). Pour autant, rares sont ceux qui associent ces évolutions au processus de changement climatique. Ils les relient plutôt à d'autres facteurs, qu'ils jugent plus influents ou plus préoccupants comme l'augmentation du coût de l'énergie ou le développement de nouvelles techniques culturales (drainage, irrigation, diversité des semences...). Ainsi, la nature et l'origine des connaissances des agriculteurs du processus climatique tendent à conforter des représentations concurrentes de la théorie du changement climatique, à reléguer cet enjeu à distance de la sphère professionnelle ou encore à le minorer par rapport à d'autres enjeux professionnels.

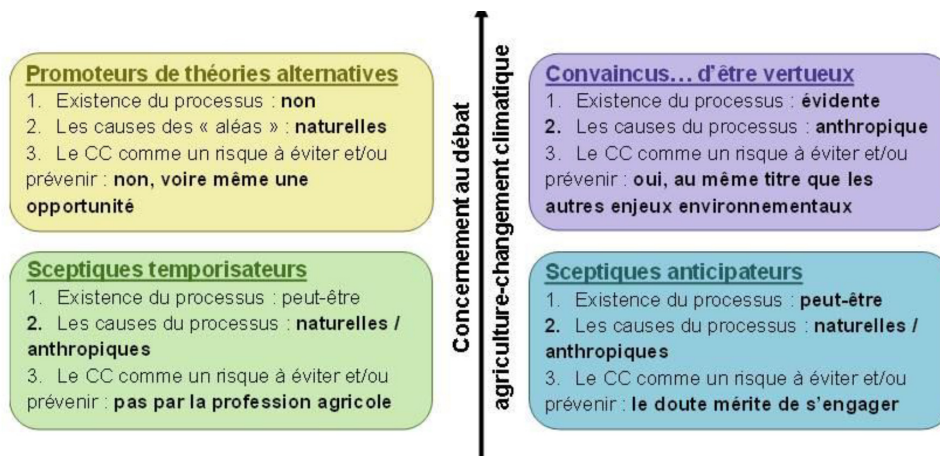
- 25 Ce dénuement des agriculteurs tant sur le plan méthodologique qu'en matière de sources d'informations adaptées à leur activité professionnelle met en évidence l'absence de relais professionnels pour les accompagner dans la compréhension du processus. De fait, les organisations professionnelles qui interviennent dans la réflexion technique des agriculteurs ne se positionnent pas ou que partiellement pour animer un travail cognitif avec les agriculteurs sur le processus climatique. Cette mise en retrait se manifeste particulièrement lorsque l'on enquête sur les pratiques mises en œuvre par les agriculteurs. Les agriculteurs enquêtés ont presque tous des pratiques qualifiables de vertueuses pour le climat, mais n'identifient presque jamais leurs liens avec l'enjeu climatique. Un agriculteur par exemple, investi dans l'installation d'une unité de méthanisation hésite sur les liens entre la mise en place de cette pratique et son incidence sur le changement climatique. Tous les agriculteurs rencontrés évoquent au cours des entretiens ces pratiques a priori vertueuses (implantation de légumineuse, échanges parcellaires...) sans pour autant évoquer leurs liens avec le changement climatique.
- 26 Ce cloisonnement entre pratiques et connaissance de leurs impacts climatiques est, selon des travaux précédents, largement lié à une attitude de reformulation qu'opèrent les techniciens dans leurs activités de conseil avec les agriculteurs (Gosset, 2012). Des techniciens de coopératives, de CUMA⁸ ou de la Chambre d'Agriculture travaillant sur le territoire enquêté indiquent que la question climatique est peu prégnante dans les débats techniques locaux, c'est pourquoi ils ne l'abordent que succinctement, par oral, lors de sessions de formation sur l'éco-conduite ou lors de bancs d'essais moteurs par exemple. Mais le changement climatique ne constitue pas l'angle à partir duquel ils invitent et motivent les agriculteurs à s'engager dans ces espaces de travail.
- 27 In fine, quand ils se réfèrent à une connaissance scientifique, les agriculteurs rencontrés citent des sources de connaissance hors de leur champ professionnel : les pouvoirs publics et locaux, ou les associations environnementales apparaissent ainsi comme les principaux entrepreneurs de cause du changement climatique⁹ identifiés par les agriculteurs. Tout en les citant, les agriculteurs se distancient de leurs messages, qualifiant ces tiers par des « ils » ou des « eux » qui les positionnent explicitement hors de leurs univers professionnels. Au-delà de la distance sociale qui s'exprime à travers ce vocabulaire, l'approche scientifique du processus climatique semble pour la plupart des agriculteurs en décalage fort avec leur appréhension du climat : la formalisation rationnelle opérée par les scientifiques se heurte à des conceptions sacralisées du climat comme élément d'un système naturel sur lequel l'homme n'a pas prise. Si les sols, les végétaux ou les animaux sont modelés par l'agriculteur dans sa pratique quotidienne, le climat constitue l'expression essentielle de la soumission de l'agriculteur à la Nature, il n'y aurait qu'à s'y adapter. Cela se traduit par des attitudes diverses allant du fatalisme « on n'y peut rien » au catastrophisme « la terre nous le rendra ».
- 28 Le climat apparaît ainsi pour les agriculteurs comme une catégorie de l'expérience sensible, qui implique des adaptations permanentes des techniques de production. Mais ils n'interprètent pas leurs expériences à l'aune de la théorie du changement climatique et méconnaissent les effets de certaines techniques culturales sur l'atténuation. L'enjeu d'atténuer le changement climatique apparaît alors avant tout comme une demande sociale nouvelle, portée par des entrepreneurs de cause étrangers à leur monde professionnel, face à laquelle les agriculteurs rencontrés adoptent quatre types d'attitudes.

Quatre attitudes face à la demande sociale d'atténuer le changement climatique

- 29 Si la méconnaissance des agriculteurs du processus climatique et de ses liens à leur activité est généralisée, leurs attitudes face à l'enjeu d'atténuer le changement climatique se différencient nettement. Quatre types d'attitudes se dégagent de notre enquête : les promoteurs de théories alternatives, les sceptiques temporisateurs, les sceptiques anticipateurs, les convaincus... d'être vertueux (figure 1). Cette typologie est fondée sur les niveaux de confiance ou de doute que les agriculteurs accordent à trois dimensions de la notion d'atténuation du changement climatique : i) la reconnaissance de l'existence d'un processus de changement climatique; ii)

la reconnaissance des causes anthropiques du processus, ce qui constitue une transformation radicale de la conception du rapport des agriculteurs au climat, celui-ci n'étant plus alors une condition de production à laquelle il faut s'adapter, mais devenant un processus auquel l'agriculteur contribue; iii) et enfin, la conviction qu'il est nécessaire d'atténuer ce phénomène, or nous le verrons, la non-désirabilité du changement du climat ne fait pas consensus.

Figure 1. 4 attitudes caractérisant les rôles souhaités dans la lutte contre le changement climatique.



Les promoteurs de théories alternatives

- 30 Ces agriculteurs affirment d'abord des théories divergentes de celle du changement climatique : ils nient l'existence d'un tel processus. Les discours sont concentrés sur des variations climatiques observées ou rapportées, qui sont considérées soit comme exceptionnelles, soit comme cycliques. Plusieurs éléments très partiels de connaissance sont mobilisés pour interpréter ces observations (puissance des volcans, inclinaison de la terre, référence au Groenland), puisant leur source principalement dans les médias généralistes. Ces convictions se fissurent parfois dans les discours, ces agriculteurs envisageant alors la possibilité d'une évolution globale du climat. Mais dans tous les cas, cela ne constitue pas pour eux une menace, certains envisagent même l'élévation des taux d'ensoleillement, des taux de CO₂ ou d'intensité lumineuse comme une opportunité pour développer de nouvelles cultures ou améliorer leurs rendements.
- 31 Pour eux, la théorie du changement climatique est avant tout une légitimation supplémentaire du contrôle de la profession agricole et de ses pratiques par la puissance publique. Ces producteurs adoptent en retour une attitude offensive vis-à-vis des entrepreneurs de la cause du changement climatique. Ils les considèrent comme extrémistes, alors qu'ils considèrent être eux-mêmes seuls légitimes et compétents pour définir et prioriser les enjeux environnementaux qu'ils doivent et peuvent prendre en charge, pour décider des actions techniques à mettre en place. Ces agriculteurs craignent en particulier la création de nouveaux outils juridiques, alors même que beaucoup considèrent qu'une régulation « spontanée » peut avoir lieu, puisque la recherche de l'efficacité économique serait naturellement bénéfique pour l'environnement : la recherche d'économie d'énergie et de temps par exemple amène à une meilleure efficacité et un moindre impact environnemental.
- 32 Ces producteurs se sentent fortement concernés par les injonctions environnementales au sein desquelles l'atténuation du changement climatique est située. Ils s'engagent de fait dans l'espace public local ou professionnel à travers l'élaboration et la communication d'arguments permettant de légitimer leur activité. Ces arguments entremêlent à l'envie les différentes vertus environnementales de telle ou telle pratique agricole. Ils jouent de fait avec la généralité des critiques qui leur sont parfois adressées (comment interpréter avec finesse des panneaux représentant une tête de mort implantés sur certains de leurs champs?). Mais leur attitude relève aussi parfois d'une certaine subversion des débats environnementaux : il s'agit, à propos du changement climatique comme d'autres enjeux, de déplacer et de parcelliser la réflexion

en valorisant certaines vertus connexes de pratiques agricoles singulières. Ils défendent alors la légitimité de leur modèle d'exploitation pour d'autres bienfaits sociaux, sur la base d'arguments, construits parfois collectivement, développés dans le cadre de stratégies relevant pour certains d'un véritable lobbying auprès des élus locaux et de leurs voisins (contribution à l'emploi et plus largement au développement économique sur le territoire, place centrale dans l'identité territoriale, etc.).

Les sceptiques temporisateurs

- 33 D'autres agriculteurs affichent également un réel scepticisme quant à l'existence d'un processus de changement climatique, à leur rôle dans ce processus et au risque que cela représente pour leur activité, ils adoptent une attitude de retrait. Peu préoccupés par cet enjeu, ils se sentent aussi peu concernés par la question de leur rôle dans l'atténuation du changement climatique. Ces agriculteurs expriment des avis moins tranchés que les précédents, et ne parviennent pas à se former une opinion sur la base des informations trop diversifiées dont ils disposent. Une grande multiplicité d'avis sont énoncés, mais de façon peu vindicative. Les discours n'ont pas été élaborés collectivement puisqu'il semble que le sujet n'ait pas fait l'objet de discussions au sein de leurs groupes professionnels : les informations que ces agriculteurs glanent hors du champ professionnel ne sont pas, contrairement aux agriculteurs du groupe précédent, mobilisées dans le dialogue entre pairs.
- 34 Cette mise à distance de la profession de l'enjeu climatique est le trait marquant de ce groupe : si les causes anthropiques ne sont pas totalement rejetées, la responsabilité agricole est mise en balance avec celle des autres activités humaines, considérées comme plus importantes dans le processus climatique. Ainsi, ces agriculteurs peuvent se montrer enclins à modifier leurs pratiques domestiques et personnelles, mais peu leurs pratiques professionnelles. Ils refusent finalement de supporter à titre individuel (ou sectoriel) le coût de prise en charge d'un enjeu collectif, alors qu'ils perçoivent peu l'engagement des autres sphères de la société concernées.
- 35 Leur faible concernement professionnel s'appuie aussi sur le caractère exogène de la cause, c'est principalement la distance perçue entre ces entrepreneurs de cause et le monde agricole qui cristallise la défiance : peu de confiance leur est accordée quant à leur capacité à émettre des préconisations techniques pour l'agriculture.

Les sceptiques anticipateurs

- 36 D'autres agriculteurs arborent un scepticisme qui s'apparente davantage à la reconnaissance d'une incertitude scientifique, au fait de ménager une certaine place à la possibilité d'un processus de changement climatique, de la responsabilité anthropique, et en particulier celle des agriculteurs. Ils concentrent davantage leur discours sur l'opportunité ou non de considérer des changements de pratiques visant à répondre à cet enjeu. Or cette indécision les amène à adopter une posture de prudence et d'opportunisme : dans la mesure où l'équilibre économique de leur exploitation est préservé, des initiatives leur paraissent envisageables, et peuvent même se révéler profitables à titre individuel. Tout comme le groupe précédent, ces agriculteurs ne manquent pas d'évoquer un partage des responsabilités avec les autres secteurs d'activités humaines, mais ils acceptent l'idée que les agriculteurs aient une responsabilité et des marges de manœuvre pour atténuer le changement climatique.
- 37 Si pour eux les entrepreneurs de la cause climatique sont perçus comme extérieurs au monde agricole (ils ont des difficultés à les identifier clairement), ils sont moins virulents ou défiants que leurs collègues des groupes précédents : ils acceptent l'idée que des entrepreneurs de cause extérieurs à leur monde professionnel soient des porte-parole légitimes des attentes sociétales.
- 38 Ces agriculteurs adoptent une attitude de prudence stratégique : il s'agit d'anticiper d'éventuelles contraintes, notamment dans le cadre de la réforme de la PAC alors en discussion, et ainsi limiter les risques de difficultés à se mettre en conformité à l'avenir. Leur attitude est marquée par l'hybridation singulière entre un certain fatalisme d'une part, considérant que les décisions qui encadrent leurs pratiques ne leur appartiennent pas, et une forme d'entrepreneuriat caractérisé par le goût de l'anticipation et de l'innovation.

Les convaincus... d'être vertueux

- 39 Ces agriculteurs se distinguent nettement de leurs collègues par leur franche adhésion à la théorie du changement climatique, qui se traduit par l'affirmation de l'engagement nécessaire de la profession agricole dans l'atténuation du changement climatique. Mais au sein de cette profession agricole, ils revendiquent une position distanciée de la plupart des autres agriculteurs : ils estiment avoir développé des formes d'agriculture respectueuses de l'environnement, distinctes du modèle productiviste qu'ils considèrent responsable des dérèglements environnementaux. Ils perçoivent leur activité comme a priori vertueuse pour le climat et pour l'environnement, et affirment souvent avoir peu de marge de manœuvre pour améliorer leurs pratiques en ce sens.
- 40 En outre ils accordent un crédit important aux entrepreneurs de cause et aux pouvoirs publics dont le rôle dans l'émergence de l'enjeu d'atténuer le changement climatique comme problème social et politique est reconnu et valorisé. Ces agriculteurs ont pour beaucoup des relations de diverses natures avec ce type d'acteurs.
- 41 Ainsi, s'il paraît peu évident d'identifier des distinctions parmi les agriculteurs rencontrés d'un point de vue des connaissances au sujet des théories du changement climatique et des liens entre ce processus et les pratiques agricoles, on observe en revanche des attitudes contrastées quant au débat émergent sur le rôle des agriculteurs dans l'atténuation du changement climatique. Les « promoteurs de théories alternatives » comme les « convaincus d'être vertueux » apparaissent concernés par l'enjeu climatique alors que les deux autres catégories de producteurs sont marquées par une certaine distanciation par rapport à cet enjeu, relégué à l'arrière-plan de leurs préoccupations professionnelles. Ces niveaux de concernement¹⁰ ou de distanciation semblent moins fonction des représentations que se font les agriculteurs du processus climatique que de la manière dont cet enjeu met à l'épreuve des luttes identitaires préexistantes.

Situer l'enjeu d'atténuer le changement climatique dans les luttes identitaires préexistantes

- 42 Dans le discours des agriculteurs, l'enjeu d'atténuer le changement climatique est associé aux autres enjeux environnementaux. Lorsque l'on aborde les questions climatiques et énergétiques, ils évoquent systématiquement leurs expériences environnementales antérieures. En effet, l'enjeu climatique s'inscrit dans un champ d'ores et déjà très structuré – tant sur le plan des normes professionnelles, des hiérarchies entre les systèmes que des organisations sociales – à l'occasion de luttes locales ou globales autour des précédents enjeux environnementaux. Ces luttes participent à différencier les mondes agricoles autour de deux axes identitaires : le premier est fondé sur les valeurs associées à l'excellence professionnelle, le second sur les enjeux de positionnement dans l'espace social professionnel et local. Deux identités professionnelles agricoles idéal-typiques se dessinent.

Recherche de prestige économique et technique dans un monde professionnel autonome

- 43 Illustrons cet idéal-type par le cas de Michel (M1). Ce maraîcher¹¹ a développé un système technique spécialisé. Pour lui, la spécificité de sa spécialité productive tient au fait qu'il ne dispose pas des mêmes accompagnements publics que des céréaliers ou des éleveurs (il ne bénéficie pas, par exemple, d'aides directes dans le cadre de la PAC). La pérennité de son activité tient alors à sa capacité à répondre aux marchés internationaux, lesquels sont de plus en plus concurrentiels. Pour la garantir, il a développé des pratiques qui affranchissent son exploitation des aléas - climatiques ou marchands (technologie associée aux serres, organisation collective de vente). Michel est issu d'une famille de tradition maraîchère, dont il a hérité certaines valeurs. Il décrit sa trajectoire professionnelle comme l'aboutissement d'une trajectoire familiale, finalisée autour de trois fondamentaux : la recherche d'une stabilité géographique, la recherche d'une autonomie politique et économique et enfin la maîtrise des nouvelles technologies. Par l'implantation des serres, l'autonomie économique et technique dont il dispose aujourd'hui ainsi que les moyens qu'il maîtrise

pour s'affranchir des travaux manuels et de l'instabilité des résultats, il s'envisage comme porteur d'ambitions familiales honorées. Ses réussites tant individuelles que collectives face aux différentes crises qu'il a connues confortent une conception de son activité centrée sur « l'excellence ». Cette forme professionnelle est aussi pour lui l'aboutissement des objectifs de modernisation de l'agriculture française d'après-guerre. Il développe une conception d'un modèle professionnel autonome, dans une logique de progrès – entendu comme la maîtrise des nouvelles technologies –, capable de répondre aux marchés et dont la vocation principale est de produire. Il s'identifie comme l'incarnation-même de ce modèle.

44 Pour Michel, l'émergence de nouvelles exigences environnementales, aux finalités a priori non productives constitue une menace. Si l'écologisation progressive des cahiers des charges auxquels il répond semble être acceptée, les dispositifs environnementaux territorialisés font quant à eux l'objet de nombreux débats. L'intégration de mesures territorialisées met en effet à l'épreuve les capacités à s'inscrire dans des marchés internationaux concurrentiels. Mais ce ne sont pas tant les fondements scientifiques et techniques de ces dispositifs qui sont mis en cause que le fait qu'ils soient portés par des organisations hors de l'espace professionnel reconnu comme légitime dans l'élaboration des règles. La collaboration imposée avec ces organisations (collectivités locales, administration déconcentrée de l'État et associations locales) est vécue comme un frein à l'autonomie.

45 Michel porte un regard très critique sur ces organisations. D'abord, elles sont identifiées comme incompetentes au regard de l'expertise acquise par les maraîchers et les intervenants spécialisés dans le secteur maraîcher :

« C'est pareil, les élus ont souvent des grandes envies parce qu'ils sont portés par des chargés de mission, des associations, l'ADEME, machin, truc. Allons-y gaiement : vous avez rien compris il faut développer la biomasse dans votre territoire. Ils savent même pas comment ça se coupe une branche quoi ».

46 Ensuite, lorsque ce serriste parle de ces institutions, il qualifie les systèmes agricoles qui dépendent des aides publiques comme des « *administrés* ». La contractualisation avec des organisations publiques est vécue comme une régression. Enfin, ces organisations formulent des injonctions qui lui paraissent contradictoires avec ses objectifs et ses conditions de travail, qui de fait sont d'ores et déjà structurées dans un système de pratiques optimisé.

47 Pour Michel, le changement climatique s'inscrit dans la continuité des précédentes injonctions environnementales et territoriales et cristallise des tensions préexistantes (notamment relatives à la gestion de l'eau et des milieux humides). Il mobilise donc de fortes résistances et des attitudes de subversion au sein de l'espace public local en cours de structuration autour des enjeux climatiques. Cela se traduit par la mobilisation d'arguments qui remettent en cause l'origine anthropique du changement climatique. D'autres producteurs relatent de nombreuses interpellations de voisins, qu'ils vivent comme des agressions : critique relative à l'irrigation, mise en place de panneaux présentant des têtes de mort sur certaines parcelles... En retour, ces agriculteurs développent des stratégies de communication positive : Michel organise des « portes ouvertes » pour communiquer sur les bénéfices de son activité. Un céréalier explique avoir positionné des panneaux indiquant : « ici on produit de l'O₂ » sur ses parcelles de maïs.

48 Michel illustre un type d'identité professionnelle caractérisé par la recherche de distinction à travers la technicité des pratiques et la performance marchande et économique. Ces qualités sont conçues comme des clefs pour se situer dans un environnement naturel et marchand de plus en plus aléatoire et concurrentiel. C'est dans ce contexte incertain et à travers la prise de risque que ces qualités professionnelles peuvent au mieux s'exprimer. Ces valeurs sont associées à la recherche d'autonomie vis-à-vis des institutions publiques, à un engagement dans des organisations professionnelles structurées dans le cadre de filière de production spécialisée. À cet égard l'initiation de débats dans l'espace public par des institutions publiques ou locales, le développement d'injonctions environnementales hors des dynamiques de filières sont vécus comme des contraintes qui menacent leur modèle professionnel. Dans l'espace social local, ces producteurs se positionnent en tension avec les institutions locales et les habitants. Ils s'engagent dans l'espace public local, dans le cadre de conflits ou de stratégies de communication ciblées auprès des habitants et des institutions locales. Ces producteurs

adoptent alors des attitudes de valorisation ou de subversion visant à lutter pour la légitimation de leur modèle dans ces espaces publics, soit en valorisant certaines de leurs caractéristiques au regard des injonctions environnementales, soit en tentant de transformer les termes du débat.

Recherche d'un prestige social local

49 Ce deuxième type d'identité professionnelle peut être illustré par la situation d'Étienne (E6), éleveur. Installé en 2006, Étienne rejoint ses parents, ses frères et deux autres associés. L'exploitation sur laquelle il évolue est en Agriculture Biologique. Ils y produisent du lait, de la viande bovine, des légumes, de la viande porcine ainsi que des œufs. Ils vendent leur production en direct excepté pour le lait dont 75 % de la production est vendue en coopérative. La combinaison des activités productives et le mode de production choisis sont l'aboutissement d'une trajectoire familiale d'une trentaine d'années. Ses parents étaient à leur installation en 1982 en système « intensif » dit-il, c'est-à-dire qu'ils produisaient uniquement du lait par un système d'alimentation basé sur l'ensilage de maïs. Les différentes crises du marché du lait ainsi que les difficultés connues pour la culture du maïs sur le territoire, les ont poussés à se rapprocher de groupes d'agriculteurs travaillant sur les systèmes herbagers. À la suite de ces échanges, ils ont entamé la mutation de leur mode de production. Dans le même temps, ils ont décidé de s'affranchir des aléas des marchés par l'installation d'une unité de transformation du lait. L'autonomie technique et commerciale est vécue comme décisive pour la pérennité de leur système. Étienne s'inscrit dans la continuité de ce modèle familial. Les systèmes tournés vers l'exportation, en prise avec les marchés sont pour lui des modèles repoussoir tant ils renvoient à des situations d'instabilité.

50 Pour Étienne, ça n'est pas tant la maîtrise technique et économique qui est source de prestige que la capacité de son exploitation à faire vivre un espace aux usages multiples. En effet, si les questions techniques et économiques sont discutées dans des groupes d'échanges de pratiques, la bonne insertion sociale locale des exploitants et la qualité environnementale de leurs activités s'affirment chaque jour comme des enjeux centraux à travers les relations entretenues avec les voisins ou les consommateurs qui viennent au magasin de la ferme. Les satisfactions d'Étienne relèvent aussi bien de son revenu (qui doit rester convenable) que de la curiosité et de l'intérêt que suscite son activité auprès des habitants ou d'autres agriculteurs. En outre, la réussite économique de son activité est fonction des services que rend son exploitation aux autres usagers de l'espace et à la collectivité (la ferme est par exemple aménagée pour être visitée en autonomie, ils travaillent avec les restaurants scolaires...).

51 Étienne estime avoir réussi à développer un type d'agriculture performant tant sur le plan économique que social et environnemental. Cette réussite professionnelle lui permet par exemple d'être identifié comme référent sur les questions agricoles au niveau de la commune. La prise en compte d'enjeux à priori non productifs comme la préservation de la biodiversité favorise ainsi la pérennisation du système : la coopération avec les pouvoirs publics dans la gestion de l'espace devient une garantie pour le maintien de l'activité. Étienne se considère de fait comme détenteur de compétences spécifiques, voire exclusives, liées à la préservation de l'environnement :

« On fait ce qu'on peut sur notre ferme, donc après si ça peut emmener d'autres paysans comme nous, pourquoi pas quoi. Mais le but c'est quand même d'essayer de communiquer sur ce qu'on fait. On essaie au maximum, rien que par les clients, enfin qu'on a dans le magasin déjà, enfin qui viennent au magasin. Aux AMAP, aux marchés on essaie de dire comment on travaille et expliquer comment on travaille, et puis peut-être sensibiliser d'autres gens. Donc quand tu sensibilises la population et ben, après tu sensibilises aussi les agriculteurs aussi, à côté, enfin je pense. »

52 Les rapports aux habitants sont structurés pour partie à travers la vente directe. Les relations font naître des liens de confiance et d'interconnaissance entre ces agriculteurs et les voisins. Leurs rapports avec les institutions identifiées comme porteuses des enjeux climatiques ne sont pas conflictuels. Bien qu'Étienne aborde avec méfiance l'émergence des dispositifs – notamment parce qu'ils induisent des tâches administratives supplémentaires – et bien qu'il ait également des difficultés à qualifier le changement climatique, il reste bienveillant vis-à-vis des organisations qui se mobilisent pour l'atténuer. Là encore, ce nouvel enjeu est pensé

dans une forte continuité des précédents. D'ores et déjà reconnu comme performant sur le plan de la réponse aux attentes sociétales et locales, Étienne compte à nouveau faire valoir les qualités environnementales de ses pratiques dans le cadre de ce nouvel enjeu et maintenir, voire renforcer ainsi un modèle d'agriculture qu'il pense a priori vertueux pour le climat.

- 53 Ce type se caractérise donc par la défense d'un modèle professionnel déjà reconnu pour ses vertus environnementales, par l'attribution de certifications ou l'intégration dans des dispositifs territoriaux. Étienne et les autres agriculteurs de ce type illustrent un type d'identité professionnelle caractérisée par la recherche de distinction à travers l'indépendance vis-à-vis des filières agro-alimentaires et par la capacité de répondre à des attentes territorialisées. Pour ces agriculteurs, aux exploitations de petites tailles (en termes de capitaux, de surfaces), le recours aux marchés de niche, à l'économie circulaire (recyclage, dépense minimum par la création sur place des éléments nécessaires : protéines, semences... etc.), ainsi qu'aux services rendus aux collectivités garantissent la pérennisation de leur activité face à des marchés de plus en plus incertains. Dans l'espace social local, ces agriculteurs tissent des relations apaisées avec les habitants et les élus. L'initiation de débats dans l'espace public par des institutions publiques ou locales est vécue comme une opportunité de consolider leur modèle professionnel. Convaincus d'être vertueux, les agriculteurs de ce groupe développent des stratégies de communication pour faire valoir leur modèle professionnel et le généraliser en s'identifiant comme référents.

Des identités professionnelles de l'entre-deux...

- 54 Ces agriculteurs, majoritaires, se caractérisent par une recherche d'autonomie dans leurs choix professionnels qui les amènent à se distancier des modèles d'agriculture précédents, fortement ancrés soit dans des dynamiques de filières, soit dans des dynamiques de territoires. Ce sont des agriculteurs qui développent des appartenances multiples. Ils investissent aussi bien des groupes professionnels extraterritoriaux (DEFY ECOPHYTO, TCS...) que des groupes locaux (Groupe d'ensilage, CUMA...). Ils sollicitent généralement plusieurs fournisseurs et plusieurs acheteurs pour disposer d'une relative indépendance commerciale. Ils ont vécu le développement de règles relatives aux pratiques agri-environnementales comme des injonctions contraignantes. Ils citent fréquemment à ce titre l'obligation de maintenir des bandes enherbées, la classification des zones humides ou encore les encouragements à l'implantation de prairie... Mais ces démarches ont également pour certains été, à terme, porteuses de bénéfices sociaux et économiques (comme la MAE Marais par exemple). On assiste ainsi à une forme d'intégration contrainte, mais progressivement effective des enjeux environnementaux dans le système de normes de ces professionnels. Soulignons enfin que pour beaucoup de ces producteurs, la viabilité économique de leurs exploitations est une préoccupation, contrairement à ceux des deux autres types qui estiment avoir optimisé des modèles d'entreprise pérennes.
- 55 Ces agriculteurs entretiennent des rapports cordiaux et sans heurts avec les habitants et les élus locaux. Les relations professionnelles se mêlent aux relations de la vie civile. L' élu est aussi un ami, un membre de la famille, un collègue... etc. Si des tensions existent parfois avec des élus ou des voisins, elles ne sont pas liées aux pratiques agricoles, mais plutôt aux relations sociales de la vie civile (tensions qui s'étendent sur plusieurs générations...). Contrairement aux autres agriculteurs, ils n'expriment pas le besoin de reconnaissance locale, mais plutôt un besoin d'avoir un meilleur revenu tout en étant intégré dans le tissu local en tant qu'habitant. La recherche de distinction professionnelle articule la capacité à vivre de son métier tout en ayant du temps pour soi.

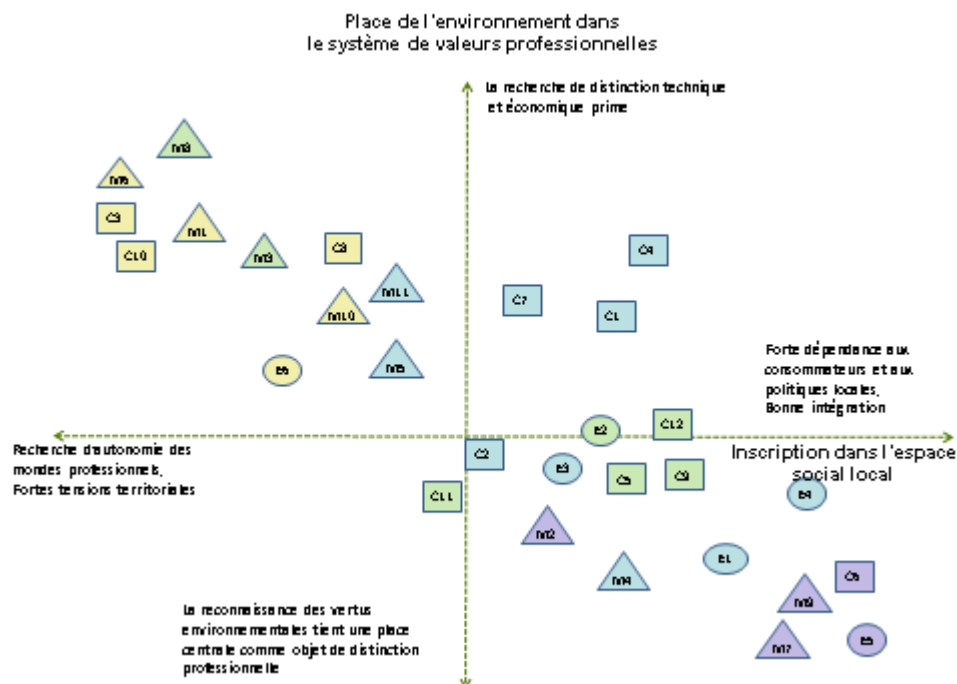
Les attitudes face au changement climatique expliquées par des identités professionnelles structurées a priori

- 56 Ainsi, nous proposons de situer les agriculteurs rencontrés dans un espace social et professionnel structuré par ces idéo-types identitaires (figure 2). De fait, les attitudes des agriculteurs vis-à-vis du changement climatique apparaissent fortement liées à ces identités professionnelles. Aux deux extrêmes de cet espace social, les agriculteurs sont

particulièrement concernés par l'émergence de l'enjeu d'atténuer le changement climatique. Cela se traduit par des attitudes de défense d'identités professionnelles largement structurées et affirmées au cours de précédents dispositifs agri-environnementaux sur le territoire. Ces agriculteurs développent des attitudes de subversion des termes du débat, ou de légitimation de leurs pratiques au regard du climat et d'une diversité d'autres enjeux environnementaux dans une perspective de lutte identitaire dans l'espace social local. Si leurs attitudes présentent des similitudes in fine, ils sont pourtant situés très différemment dans la hiérarchie sociale locale du « bon agriculteur ». Ce classement social local des agriculteurs se traduit par exemple dans les premiers documents du Schéma de Cohérence Territoriale où le maraîchage est implicitement défini comme une activité à limiter, car considérée comme destructrice des milieux bocagers, envisagés par le Pays comme des espaces attractifs et symboles de l'identité locale. Les médias locaux relatent aussi régulièrement l'expérience d'agriculteurs qui fournissent des produits « locaux », avec la valorisation de pratiques écologiques ou de services rendus à la société. À travers ces éléments certes partiels, on voit se dessiner une forme de hiérarchie sociale locale du « bon agriculteur » devenue assez classique sur les territoires ruraux et périurbains (Candau et Ruault 2005).

- 57 Les agriculteurs de l'entre-deux adoptent des attitudes plus distanciées à l'égard de l'enjeu d'atténuer le changement climatique. Parmi eux, certains vont à la recherche d'informations et de nouvelles techniques (les anticipateurs) alors que d'autres sont dans une attitude d'attentisme (les temporisateurs). Les premiers disposent généralement de capitaux plus importants (sociaux, économiques...) leur permettant d'investir de nouveaux groupes, de faire des essais, etc. Les seconds répondent aux sollicitations, ils sont moins dispersés et prennent moins de risques. L'un et l'autre de ces groupes ne sont pas fermés au dialogue, mais tentent de voir comment les dispositifs agri-environnementaux peuvent répondre à leurs défis techniques et économiques. Le changement climatique, bien que peu connu, est identifié comme un enjeu susceptible d'être aussi bien avantageux que désavantageux. Certains prennent les devants pour ne pas être surpris; les autres se concentrent sur la fragilité de leur système et attendent qu'un élément opportun se dévoile.
- 58 Nous défendons donc l'idée selon laquelle la lutte contre le changement climatique est aujourd'hui une préoccupation pour une partie importante des agriculteurs, mais pas en tant qu'enjeu technique : plutôt en tant qu'enjeu identitaire ou sociopolitique, pour défendre leur position dans un espace social et professionnel structuré par les précédents enjeux environnementaux. L'indétermination scientifique et technique existant au moment des enquêtes sur les liens entre pratiques agricoles et changement climatique et la méconnaissance qu'en avaient les agriculteurs attisent ces luttes identitaires : les controverses liées au rôle de l'élevage ou de la culture de maïs par exemple induisent des stratégies de subversion (tenter de redéfinir les termes du débat) ou de requalification (faire valoir la valeur climatique de certaines pratiques).

Figure 2. Des attitudes à l'égard de l'injonction d'atténuer le changement climatique situées au regard d'identités professionnelles contrastées.



Légende : Les codes identifient les producteurs en fonction de leur production principale (M=maraîchage, C=céréaliculture, E=élevage), les couleurs se réfèrent à la typologie des attitudes des agriculteurs face à l'injonction d'atténuer le changement climatique (jaune = promoteurs de théories alternatives, vert = sceptiques temporisateurs, bleu = sceptiques anticipateurs, violet = convaincus d'être vertueux)

Discussion

59 Nous retiendrons donc d'abord de cette enquête que d'une part le processus climatique et ses liens aux pratiques agricoles sont largement méconnus, ce qui induit une situation ambiguë où les agriculteurs développent des pratiques vertueuses pour le climat... sans le savoir; et d'autre part, bien qu'elles se soient dotées en compétences autour des enjeux climatiques, les organisations professionnelles agricoles sont peu audibles sur ces questions au sein des mondes agricoles. Cette relative absence de porte-parole de la question climatique auprès des agriculteurs participe d'une difficile construction cognitive de l'enjeu climatique qui est alors plus souvent associé à d'autres enjeux environnementaux que défini en tant que tel. Comme l'expriment Patrick Peretti-Watel et Béatrice Hammer, cette confusion est le fruit d'un « travail cognitif qui se fait à partir des représentations existantes – établies autour d'expériences environnementales antérieures – et visera donc à inscrire la nouveauté dans les cadres cognitifs déjà en place. » (Peretti-Watel et Hammer, 2007).

60 Si ces résultats ont une portée assez générique parmi les agriculteurs rencontrés, nous pouvons identifier quelques nuances. Nos analyses tendent à confirmer que le capital culturel, et en particulier les parcours scolaires, joue sur les connaissances relatives au processus climatique (Pruneau et al., 2008). Les agriculteurs diplômés de filières scientifiques dissocient plus facilement les différents enjeux environnementaux. En outre, les spécialités productives impliquent de fait des engagements dans des réflexions pratiques différentes, qui induisent là aussi une certaine différenciation des approches du processus climatique.

Une différenciation modérée des connaissances selon les segments professionnels

61 Quelques agriculteurs identifient en effet ponctuellement un lien entre une pratique et l'enjeu climatique. Les céréaliers par exemple, impliqués dans l'association BASE (Agriculture de Conservation) évoquent la séquestration de CO₂ comme l'un des enjeux des techniques culturales simplifiées (TCS) promues dans leur groupe. De fait, les TCS ont pour vocation de favoriser le travail de structuration pédologique de la faune du sol pour réduire les interventions

mécaniques sur les parcelles. En explorant les vecteurs de diffusion d'information et de promotion de ces techniques (revues, site internet...), on s'aperçoit que le changement climatique est peu mentionné comparé à d'autres enjeux : la fixation de l'Azote du sol par la mise en place de protéagineux, la diminution du coût des engrais ou encore la diminution de la consommation de carburant sont davantage évoqués. Ces pratiques sont plus souvent décrites pour leur capacité à préserver la biodiversité et la qualité de l'eau et des sols que pour la lutte contre le changement climatique. Pour autant, les céréaliers que nous avons rencontrés considèrent le changement climatique comme un défi auquel les TCS peuvent répondre par la réduction des consommations de carburant et la fixation d'azote, mais ils restent démunis pour préciser ces liens ou pour qualifier le processus climatique.

62 Dans d'autres segments, la transition climatique est également évoquée, cette fois dans une perspective de gestion énergétique des exploitations agricoles. C'est le cas pour de nombreux maraîchers, accompagnés dans cette réflexion par les services d'une organisation professionnelle maraîchère. Très actifs, ils mettent en place un ensemble de recherches sur les façons de produire plus, tout en réduisant les coûts énergétiques. Bien que participant à l'atténuation du changement climatique, ces techniques sont davantage investies pour réduire le coût de production en s'adaptant au prix des énergies. Le développement de la cogénération par exemple est plus envisagé comme un moyen supplémentaire d'optimiser les intrants et la croissance des plantes que comme un moyen de limiter les émissions de GES. Cet effet, s'il est évoqué, est surtout relié au motif du soutien financier public que certains producteurs ont obtenu.

63 Ces spécifications, même ténues, tendent à confirmer le rôle que peuvent jouer des organisations professionnelles dans les différents segments professionnels pour le développement de connaissances et de pratiques liées au processus climatique. Pour autant, cette appartenance à des spécialités productives n'est pas apparue lors de notre enquête comme la clef de lecture la plus pertinente quand il s'agit de décrire la façon dont les agriculteurs conçoivent leur rôle vis-à-vis de ce processus.

Des enjeux civiques, identitaires et politiques plus que cognitifs ou pratiques

64 Car c'est effectivement bien plus d'un rôle social que de pratiques qu'il est question à propos du changement climatique. Le traitement médiatique de la question climatique relève en effet d'une rhétorique de la responsabilité individuelle (Comby et Ramonet. 2012) qui participe à stigmatiser la profession agricole. Certaines études projettent des formes d'engagement de l'agriculture dans la transition climatique passant par une transformation radicale des systèmes alimentaires et des agricultures françaises (diminution de l'élevage, évolution des modes de production, développement de la production de biomasse, de la foresterie) (Vidalenc. 2012). Les agriculteurs évoquent régulièrement ces regards externes sur leur monde comme une violence symbolique, entraînant des attitudes de justification ou de défense des représentations qu'ils se font de leur métier et de leur rôle social. Tous mettent alors en avant des pratiques vertueuses au regard de différents enjeux environnementaux ou sociaux. Pour parler de leurs pratiques, les agriculteurs utilisent systématiquement des qualificatifs tels que « raisonnée », « naturelle », « biologique », « de conservation », « durable », même si leurs systèmes ne disposent d'aucune certification. Se situer dans le mouvement d'écologisation de l'agriculture devient un enjeu central de reconnaissance sociale.

65 On observe donc ici comme ailleurs une dynamique de recomposition des identités professionnelles au sein de laquelle les questions d'environnement tiennent toujours une place importante bien que différenciée : l'environnement est tantôt valorisé à travers ses traductions marchandes et techniques au sein des filières (cahiers des charges environnementaux), tantôt à travers ses effets territoriaux, fortement reconnus localement. Malgré tout, on observe des invariants dans la culture professionnelle au sein desquels l'environnement tend à s'immiscer : tous les agriculteurs rencontrés semblent sensibles à l'objectif de produire autant avec moins, et disposés à mettre en œuvre des pratiques par altruisme, pour répondre à des enjeux sociétaux. Ces recompositions identitaires s'élaborent dans différentes sphères de travail et de dialogue.

Le territoire y joue un rôle fort à travers des expériences souvent racontées de luttes ou de mobilisations dans le cadre de dispositifs agri-environnementaux antérieurs. Ces résultats confortent des observations d'ores et déjà bien établies montrant l'effet de dispositifs agri-environnementaux territorialisés sur les recompositions des identités professionnelles (Busca, 2010; Candau et Ruault, 2005). Cela nous avait d'ailleurs conduits à faire l'hypothèse que l'enjeu climatique, affiché ici comme l'objet d'un futur PCET engageant les agriculteurs, serait intégré à une réflexion toujours active sur les rapports des agricultures locales à l'environnement.

- 66 Or nous assistons, pour l'instant, à une forme d'échec des enjeux climatiques à participer à une recomposition des mondes professionnels agricoles, et à l'inverse, à un positionnement des agriculteurs autour des enjeux climatiques qui reflètent une structuration professionnelle héritée et relativement rigide autour de mondes professionnels contrastés. Leurs attitudes à l'égard de l'enjeu climatique expriment avant tout leur position sociale locale caractérisée par des relations en tension, de distanciation ou de négociation avec les pouvoirs publics locaux et les habitants. Elle reflète l'identification par les agriculteurs d'une opportunité ou au contraire d'un risque dans l'évolution de leur position dans une hiérarchie sociale au sein de laquelle la valeur environnementale de l'activité tient une place importante. Cela se traduit alors plus par des attitudes de subversion du débat climatique émergent ou de légitimation des valeurs environnementales des pratiques mises en œuvre que par un travail réflexif de transformation des normes et de recomposition des groupes professionnels à partir de l'enjeu climatique. Autrement dit, l'enjeu d'atténuer le changement climatique semble aiguïser des dynamiques de défense d'identités professionnelles héritées plutôt que de participer aux processus de recompositions identitaires contemporains. Il active et participe à formaliser des tensions entre segments professionnels autour de la reconnaissance de leur rôle social et environnemental.

Comment dépasser les luttes identitaires pour engager un travail sur les pratiques?

- 67 Ces résultats amènent à se questionner sur les conditions pour engager les mondes agricoles dans l'atténuation du changement climatique, avec une finalité recentrée autour de la transformation des normes professionnelles ou autrement dit des représentations associées aux pratiques. Plusieurs pistes se dégagent de nos travaux, qu'il conviendrait de confirmer par des enquêtes complémentaires.
- 68 Nous proposons d'abord de donner une place majeure aux agriculteurs que nous avons qualifiés de sceptiques anticipateurs, ceux qui de fait adoptent une attitude distanciée et prudente à l'égard de l'enjeu climatique. Moins visibles autour de ces enjeux du fait de leur attitude distanciée, ils sont aussi moins engagés dans des processus de distinction ou de luttes identitaires. Ils nous semblent de fait plus enclins à s'impliquer dans une réflexion pratique en anticipation d'un risque potentiel (juridique ou climatique). Cette proposition suppose d'engager un travail spécifique d'invitation de ces agriculteurs, et d'animer avec eux une réflexion prospective et technique (Thareau et Fabry, 2013).
- 69 Ensuite, la place prépondérante donnée aux collectivités locales dans la mise en œuvre de la politique climatique entre en dissonance avec les valeurs d'une partie de la profession « en recherche de prestige économique et technique dans un monde professionnel autonome ». Pourtant, ces producteurs présentent a priori des dispositions et des valeurs professionnelles intéressantes pour s'engager dans des évolutions permettant d'atténuer le changement climatique. Le goût pour la technicité, la recherche d'optimisation productive et de performance économique apparaissent comme des points d'appui utiles au regard des réflexions techniques et scientifiques actuelles sur les pistes d'évolution de pratiques à privilégier en agriculture (Guyomard et al., 2013; Vidalenc, 2012). Mais c'est avant tout dans le cadre de leurs filières, au sein de leurs organisations spécialisées que ces producteurs entendent mener leur travail technique. De ce fait, il nous semble indispensable de penser les dispositifs d'action publique climatique en lien avec ces organisations professionnelles.
- 70 Enfin, il nous semble important de clarifier auprès des agriculteurs les liens complexes et confus entre enjeux climatiques et environnementaux. Dans ce panorama, les enjeux

climatiques et énergétiques gagneraient à être resitués. Les complémentarités existant entre vertus climatiques, énergétiques et relatives aux autres enjeux environnementaux des pistes d'action promues devraient être affirmées. Cet effort de clarification gagnerait ainsi à s'inscrire dans les mouvements contemporains d'intégrations des différents enjeux agricoles et environnementaux (dans le cadre par exemple de l'agriculture intégrée, de l'agriculture écologiquement intensive...). Ce travail devrait à notre sens reposer sur un engagement auprès des agriculteurs et des prises de position plus audibles de la part des organismes de conseil en agriculture. À travers cela, il s'agit de donner aux agriculteurs les moyens d'un travail réflexif sur leurs pratiques professionnelles en dépassant deux difficultés contemporaines : lutter contre un certain braconnage argumentaire (toute pratique trouve aujourd'hui une justification environnementale... mais qui est toujours partielle et parfois peu fondée scientifiquement), et impliquer auprès des agriculteurs des interlocuteurs audibles et reconnus sur les performances environnementales de leurs pratiques.

Remerciements

- 71 Nous remercierons ici l'ensemble des partenaires, techniques et financiers, qui ont contribué au programme MACC au sein duquel s'est inscrite cette recherche (Mobiliser les Agriculteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales de lutte contre le Changement Climatique). Ce programme, piloté par le LARESS (Laboratoire de Recherche et Économie et Sciences Sociales, ESA, PRES LUNAM, Angers), en partenariat avec les laboratoires ESO Angers (CNRS), DCS Nantes (CNRS), les collectivités PNR Loire-Anjou-Touraine et Pays Grandlieu-Machecoul-Logne, et les acteurs du monde agricole FR CIVAM Pays de la Loire, Chambres d'Agriculture des Pays de la Loire, UD CUMA Pays de la Loire, a été cofinancé par la Région Pays de la Loire et l'ADEME, dans le cadre de l'appel à projets « Expertise au profit des territoires », sur la période 2012-2013.

Bibliographie

- Ansaloni, M. et E. Fouilleux, 2006, Changement de pratiques agricoles: facteurs et modalités d'hybridation technique des exploitations laitières bretonnes, *Economie rurale* (292), pp. 3-17.
- Becker, Howard, 1985 (ed. originale 1963), *Outsiders, Études de sociologie de la déviance*, Paris: Métailié.
- Bodiguel, L., 2013, La future politique agricole commune : un facteur d'accélération pour mobiliser les agriculteurs dans la lutte contre le changement climatique, dans *Contrat MACC : Mobiliser les agriculteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales de lutte contre le changement climatique: Laboratoire Droit et Changement social, UMR CNRS 6297*, p. 48
- Bolo, P., et L. Boutot, 2011, *Démarche d'analyse territoriale de l'énergie et des gaz à effet de serre pour l'agriculture et la forêt*, Ademe, p. 50
- Brunet, P., 2008, De l'usage raisonné de la notion de « concernement » : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire, *Natures Sciences Sociétés* 16(4), pp. 317-25.
- Busca, D., 2010, *L'action publique agri-environnementale, La mise en œuvre négociée des dispositifs*, Paris: L'Harmattan.
- Candau, J. et C. Ruault, 2005, Evolution des modèles professionnels en agriculture : scènes de débat, questions d'écologie et catégories de connaissances, *Cahiers d'économie et sociologie rurales* (75), pp. 52-74
- Comby, J.-B., et V. Ramonet, 2012, Un problème réchauffé? les changements climatiques dans les médias généralistes 2007-2011, Institut Français de Presse de l'université Paris 2 et GIS Climat, environnement et société
- Darré, J.P., R. Le Guen et B. Lémery, 1989, Changement technique et structure professionnelles locale en agriculture, *Economie rurale* (192-193), pp. 115-22
- Deverre, C. et C. de Sainte Marie, 2008, L'écologisation de la politique agricole européenne. Verdissement ou refondation des systèmes agro-alimentaires?, *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement* (89), pp. 83-104.

- Féret, S. et J.-M. Douguet, 2001, Agriculture d'usage et agriculture raisonnée, Quels principes et quelles pratiques pour la soutenabilité du développement en agriculture?, *Natures Sciences Sociétés* 9(1), pp. 58-64.
- Germain, P., 2013, Droit et politiques publiques de réduction des gaz à effet de serre d'origine agricole, Analyse et propositions, dans *Contrat MACC - Mobiliser les agriculteurs dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques locales de lutte contre le changement climatique: Laboratoire Droit et changement social*, UMR CNRS 6297, p. 82
- Gosset, M., 2012, Changements climatiques et agriculture en Pays de la Loire, Analyse des ressorts de l'évolution des représentations et des pratiques dans le cadre de la participation à un dispositif, dans *Sociologie*, Angers: ESA.
- Goulet, F., 2010, Nature et ré-enchantement du monde, dans *Les mondes agricoles en politique*, edited by Bertrand Hervieu, Nonna Mayer, Pierre Muller, François Purseigle, et Jacques Rémy, Paris: Les presses de Science Po., pp. 51-71
- Guyomard, H., C. Huyghe, J.L. Peyraud, Jean Boiffin, B. Coudurier, F. Jeuland, et N. Urruty, 2013, Conception et évaluation de systèmes innovants en agriculture conventionnelle, dans *Vers des agricultures à hautes performances*, : INRA, pp. 234
- Hervieu, B. et F. Purseigle, 2013, *Sociologie des mondes agricoles*, Paris: Armand-Colin.
- Le Guen, R., et C. Ruault, 1994, La double appartenance professionnelle des agriculteurs biologiques, Réseaux de relations et évolution des qualifications : le cas de l'Agriculture biologique en Mayenne, dans *Pairs et experts en agriculture*, edited by Jean-Pierre Darre: TIP (Technologies/Idéologies/ Pratiques), Université de Provence-Erès, pp. 49-87.
- Norgaard, K. M., 2006, People want to protect themselves a little bit : Emotions, denial and social movement nonparticipation, *Sociological inquiry*, 76(3), pp. 372-396.
- Pellerin, S., et L. Bamière, 2013, Quelle contribution de l'agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serre? Potentiel d'atténuation et coût de dix actions techniques, dans *Synthèse du rapport d'étude: INRA*, pp. 92
- Peretti-Watel, P., et B. Hammer, 2007, Les représentations profanes de l'effet de serre, *Natures Sciences Sociétés*, 14(4), pp. 353-64.
- Pruneau, D., M. Demers, et A. Khattabi, 2008, Eduquer et communiquer en matière de changements climatiques : défis et possibilités, *Vertigo - La revue en sciences de l'environnement*, 8(2), pp. 1-17.
- Rejesus, R. M., M. Mutuc-Hensley, P. D. Mitchell, K. H. Coble, et T. O. Knight, 2013, US Agricultural producer perceptions of climate change, *Journal of agricultural and applied economics*, 45(4), pp. 701-18.
- Thareau, B., 2011, Réguler l'accès à la terre, la réinvention locale du corporatisme agricole, Nanterre: Paris-Ouest, pp. 397
- Thareau, B., et M. Fabry, 2013, Accompaner l'intégration de l'enjeu climatique en agriculture, le rôle des organisations agricoles et des collectivités, *Enseignements méthodologiques*, Angers: ESA, programme MACC, cofinancé par l'Ademe et le Conseil régional des Pays de la Loire, pp. 57.
- Van Tilbeurgh, V., F. Vertes, A.-S. Léon, E. Aussems et C. Thenail, 2013, Adaptation stratégique ou tactique dans les élevages laitiers, dans *Changement climatique dans l'Ouest, Évaluation, impacts, perceptions*, edited by Philippe Merot, Vincent Dubreuil, Daniel Delahaye, et Philippe Desnos, Rennes: PUR, pp. 309-24
- Vidalenc, E., 2012, *Agriculture et facteur 4*, Angers: Ademe, pp. 16.

Notes

1 Donnée citée pour 2010 à l'échelle mondiale dans le cinquième rapport du GIEC (2014)

2 Soit environ 90 équivalents temps plein.

3 Centre d'études pour le développement d'une agriculture plus autonome

4 Forum des agriculteurs responsables respectueux de l'environnement

5 Bretagne Agriculture Sol et Environnement

6 Ces quelques techniques sont issues d'un travail de synthèse réalisé dans le cadre du projet MACC aux fins spécifiques des recherches en sciences sociales : Péard Christine, Boileau Anne-Sophie, 2012, *Techniques agricoles et changement climatique*, FRCIVAM, CRA Pays de la Loire, ADEME. Elles présentent une certaine diversité sur le plan technique, de leur intérêt climatique ou encore de leur acceptation par la profession agricole et leur faisabilité. L'état des connaissances scientifiques étant sur

ces sujets encore très mouvant, la liste peut ne pas être exhaustive (elle n'en a pas la vocation); l'ordre de leur évocation ne préjuge enfin en rien d'une quelconque hiérarchisation.

7 Les TCS sont un ensemble de techniques culturales qui permettent de réduire le travail des sols en culture céréalière.

8 Coopératives d'utilisation de matériel agricole

9 La notion d'entrepreneur de cause renvoie au travail pionnier d'Howard Becker (1963) et désigne des agents ou des groupes qui entreprennent de dénoncer publiquement une situation qu'ils estiment problématique.

10 À la suite de Philippe Brunet, nous définissons la notion de concernement « *comme toute sensibilité orientée vers une part du monde qui s'exprime par un comportement plus ou moins actif* » (2008). Nous préférons cette notion à celle d'engagement en cela qu'elle propose de ne pas préjuger de la participation active et visible à des organisations ou des actions dans l'espace public local autour de l'enjeu du changement climatique. Le concernement qualifie une attitude de passivité concernée, de mobilisation potentielle. Dans la mesure où la question climatique est peu structurée dans le champ agricole et sur le territoire enquêté, cette notion nous semble plus pertinente que celle d'engagement.

11 Le choix d'illustrer ce type par le cas d'un maraîcher ici (et plus loin d'un éleveur) ne signifie pas qu'il y ait un lien systématique entre spécialités productives et type identitaire (cf. figure 2).

Pour citer cet article

Référence électronique

Bertille Thareau, Mathilde Fabry et Arnaud Robin, « Lutter contre le changement climatique ou pour son identité professionnelle? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 14 Numéro 3 | Décembre 2014, mis en ligne le 28 décembre 2014, consulté le 11 mai 2015. URL : <http://vertigo.revues.org/15588> ; DOI : 10.4000/vertigo.15588

À propos des auteurs

Bertille Thareau

sociologue, LUNAM Université, ESA, LARESS, 55 rue Rabelais, 49 000 Angers, téléphone : 02 41 23 55 55, courriel : b.thareau@groupe-esa.com

Mathilde Fabry

sociologue, France, courriel : mathildefabry@fabry-gaignard.fr

Arnaud Robin

Sociologue, courriel : arnaud.robin49@orange.fr

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

Notre recherche propose d'interpréter d'un point de vue sociologique le faible concernement supposé des agriculteurs à l'égard de l'enjeu d'atténuer le changement climatique. À partir d'une enquête auprès de 29 agriculteurs d'un territoire de l'Ouest de la France, nous montrons que certes, la plupart des agriculteurs ont une connaissance floue et incomplète de la théorie du changement climatique et des liens de causalité entre pratiques agricoles et processus climatique, mais que pour autant, tous mettent en œuvre, sans le savoir, des pratiques considérées par leurs conseillers techniques et les scientifiques comme vertueuses à l'égard du climat. Si le travail cognitif des agriculteurs sur leurs pratiques semble donc peu engagé, c'est de notre point de vue moins du fait du caractère peu préoccupant de la question climatique que parce que ce nouvel enjeu constitue un risque ou une opportunité d'évolution de la hiérarchie sociale des formes d'agriculture. Ainsi, pour nombre de producteurs, la lutte contre le changement climatique se cristallise aujourd'hui comme une lutte pour faire valoir des identités professionnelles menacées.

This paper aims at interpreting on a sociological point of view the supposed lack of concern of farmers related to mitigation of climate change. Based on a survey of 29 farmers of west of France, our results show that most farmers have a confused and incomplete knowledge of theory of climate change and of its links with agriculture. But in the same time, ignoring it, most farmers have climate friendly practices. We show that the lack of interest in changing work practices is caused by farmer's focus on the stakes involved in the risk climate change injunctions pose to their social hierarchies. Hence, for many farmers, climate change mitigation becomes a struggle to reassert the value of weakened professional identities.

Entrées d'index

Mots-clés : agriculteur, climat, atténuation, identité professionnelle, environnement

Keywords : farmer, climate, mitigation, professional identity, environment